



# RELEVÉ DE DÉCISIONS ET D'INFORMATIONS N°238

## BUREAU FÉDÉRAL VISIOCONFERENCE 20 juin 2020

Le Secrétariat général

**Diffusion** : Conseil d'administration, membres d'honneur, ligues régionales, Direction Technique Nationale, personnel fédéral, Etienne Thobois

*Le présent relevé de décisions et d'informations a été adopté en séance du 05 septembre 2020.*

**Membres du Bureau fédéral** : David Angelats, Christian Barthel, Francelyse Brun-Adam, Florent Chayet, Stéphane Corvée, Magali Godin, Jean-Michel Richard, Bach-Lien Tran.

**Excusée** : Patricia Corti.

**Assistent** : Céline Berton (DS), Pascal Bildstein (DC), Philippe Limouzin (DTN).

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<b>1/ Communication du Président</b>	
	<p style="text-align: right;"><i>Florent Chayet</i></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>CNOSF</b> Pacte de loyauté adopté par le CA du CNOSF avec l'opposition de la FSGT. Seule une fédération délégataire a la possibilité de délivrer un titre de champion de France. Deuxième négociation à venir avec comme problème de fond, celui de la licence.  Le CNOSF est favorable au fait que les fédérations délégataires puissent proposer aux fédérations affinitaires des conventions. En cas de désaccord, le contentieux serait examiné par l'organe de médiation du CNOSF.  Réunion sur l'ANS, au CNOSF, en présence de Frédéric Sanaur. Présentation budgétaire globale. L'ANS souhaite que le fonds de solidarité aille principalement dans les territoires par rapport aux structures en danger.  Communication efficace à faire par la FFBaD afin de mobiliser les acteurs du badminton avant cet été.<ul style="list-style-type: none"><li>- 15 millions : 12 millions pour les territoires, 1 million pour les fédérations dans le cadre de la mise en place du PSF (12 K€ pour la FFBaD) et 2 millions orientés vers l'accès au HN et le HN dans les territoires.</li><li>- Désaccord entre fédérations délégataires.</li></ul></li><li>• <b>IFB</b> Le cahier des charges BWF ne peut pas être touché sans leur accord. Réunion technique avec la BWF lundi 22 juin.</li></ul>	

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<p>Lancement de la billetterie dans les prochains jours. Vente de places dans les blocs, et non de sièges, ce qui permet d'anticiper un éventuel nouveau contingent.</p> <p>Lancement de la campagne de recrutement des bénévoles avec déjà 138 candidats.</p> <p>Questions à venir sur les choix à faire financièrement.</p>	
	<b>2/ Communication du DTN</b>	
	<p style="text-align: right;"><i>Philippe Limouzin</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Crise sanitaire</b></li> </ul> <p>Réception du plan de déconfinement, version 3, à partir du 22 juin. Notion des 5.000 personnes jusqu'au 11 juillet. Soutien de Pierre-Emmanuel Panier, sur ce sujet, en matière de veille.</p> <p>A l'initiative de la DTN/Cellule de performance, en accord avec BE, possibilité d'organiser des camps d'entraînement avec des joueurs étrangers afin de permettre aux joueurs de se préparer pour les grandes échéances internationales.</p> <p><b>2.1 Qualification et sélection olympique pour propositions CCSO</b> (Commission Consultative de Sélections Olympiques)</p> <p>Réflexion en cours quant aux modalités de qualification aux JO suite à leur report à l'été 2021, l'objet étant d'y envoyer les meilleurs joueurs.</p> <p>Positionnement des joueurs classés dans les 60 premiers mondiaux sur 6 tournois. Ces joueurs seraient tous au même niveau à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021.</p> <p>Le DTN souligne que l'ANS haute performance s'appuie sur des indices pour pouvoir continuer à aider la FFBaD. La fédération doit clairement prendre le chemin de la haute performance vis-à-vis de l'ANS.</p> <p>Cadrage juridique du projet à venir pour présentation et vote au prochain CA.</p>	<p>2.1_Note_Proposition_sélection_olympique_Tokyo_juin20.pdf</p>
	<b>3/ Points soumis au vote du Bureau fédéral</b>	
<p><b>3.1 Secteur Communication, Marketing, événementiel</b></p>	<p style="text-align: right;"><i>Magali Godin</i></p> <p><b>3.1.1 Equipementier 2021-2024</b></p> <p>Transmission aux membres du BF de l'appel d'offres effectué et de l'analyse correspondante aux propositions faites.</p> <p>Le niveau d'offres est nettement supérieur à ce que nous avons connu par le passé. Deux équipementiers, Yonex et Victor, se démarquent quant à leurs propositions.</p> <p>Deux éléments viennent perturber cet AO : le report des jeux de 2020 à 2021 et le dépôt de bilan d'Original Flocker, l'équipementier de la FFBaD jusqu'à fin 2020.</p> <p>La commission marketing préconise de choisir Yonex comme équipementier 2020/2024.</p> <p>⇒ <b>Le Bureau fédéral vote, à l'unanimité, le choix de la société Yonex comme équipementier 2020/2024.</b></p>	<p>3.1.1.1_FFBaD_AO_Equipementier_2021-2024.pdf</p> <p>3.1.1.2_Clothing_2021-2024_Quantities_v02June2020.xlsx</p> <p>3.1.1.3_Analyse_AO_Equipementier_2021-2024.pdf</p>

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<p><b>3.1.2 Championnats de France Vétérans 2021</b></p> <p>Suite à la crise sanitaire Covid-19, les Championnats de France Vétérans, devant se dérouler à Annemasse, ont été annulés.</p> <p>L'organisation d'Annemasse étant bien avancée et l'équipe toujours motivée, le club souhaite organiser les Championnats de France Vétérans en 2021. Par ailleurs, le Comité 41, organisateur des Championnats de France Vétérans 2021, accepte de laisser cette date à Annemasse et se positionne, sous toutes réserves, sur l'organisation de ces championnats en 2022</p> <p>⇒ <b>Le Bureau fédéral vote à l'unanimité pour l'attribution de l'organisation des Championnats de France Vétérans 2021 à Annemasse.</b></p> <p><b>3.1.3 Championnats d'Europe par équipe mixte (phase préliminaire)</b></p> <p>Les Championnats d'Europe par équipe mixte se dérouleront en février 2021 en Finlande. Cette compétition, organisée les années impaires en alternance avec les Championnats d'Europe par équipe hommes et dames, est précédée par un tour préliminaire qui doit être organisé le week-end du 11/12/13 décembre 2020.</p> <p>Le Bureau fédéral doit donc se positionner sur cette organisation, sachant qu'elle avait été inscrite au budget de la fédération pour 15.000€.</p> <p>La FFBaD a reçu la candidature spontanée d'Aire-sur-la-Lys, très motivé par cette compétition que le club a déjà organisée.</p> <p>Discussion au sein du Bureau sur l'investissement fédéral en cette période de tension financière liée à la crise sanitaire sachant que ce budget a été discuté au sein de la cellule finances.</p> <p>⇒ <b>En cas de sollicitation de BE quant à l'organisation de la phase préliminaire des CE par équipe mixte 2020, le Bureau fédéral vote à l'unanimité, la délégation de cette organisation au club d'Aire-sur-la-Lys dans le cadre d'un budget ajusté (environ 10.000€) en raison de la crise sanitaire.</b></p>	<p>3.1.2_CFV2021.pdf</p> <p>3.1.3_CEParequipesmixte.pdf</p>
	<p><b>4/ Points d'information des secteurs</b></p>	
<p><b>4.1. Secteur Territoires Durables</b></p>	<p style="text-align: right;"><i>Philippe Limouzin en l'absence de Patricia Corti</i></p> <p><b>4.1.1 Labels fédéraux</b></p> <p>Présentation des premiers éléments de structuration des labels fédéraux.</p> <p>Nécessité de coordination et de cohérence sur l'ensemble des labels au sein de la fédération.</p> <p>Projet de deux labels généraux et structurants composés chacun de 4 plumes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le label <b>Développement Qualité</b> dont l'objectif est d'encourager et de valoriser la volonté de développement et de structuration des clubs autour de 4 plumes : mini bad, pratique loisir et fidélisation, promotion, pratique compétitive ;</li> <li>- Le label <b>Bad Responsable et Citoyen</b> dont l'objectif est d'encourager et de valoriser les clubs qui contribuent au développement du sport pour tous et des valeurs citoyennes et responsables autour de 4 plumes : Handibad, bad senior, bad écoresponsable, éthique et citoyenneté.</li> </ul>	<p>4.1.1_Note_Label_BF_2006.pdf</p>

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS															
	<p>Une discussion s'engage au sein du Bureau. Il est à noter plusieurs points d'attention, bien que la démarche soit intéressante : attention à la temporalité de la campagne de labellisation, à la visibilité de la démarche dans un schéma global en tenant compte des labels existants, quid des EFB dans ce label général qui est le label le mieux suivi ?</p> <p>Le Bureau donne quitus au secteur territoires durables pour poursuivre les travaux engagés avec la nécessité d'approfondir la réflexion.</p>																
<p><b>4.2. Secteur Emploi Formation</b></p>	<p style="text-align: right;"><i>Stéphane Corvée</i></p> <p><b>4.2.1 Réserves émises pour le PEF 2020</b></p> <p>Suite à l'adoption par le BF, en date du 11 avril 2020, du principe de financement de 16 demandes dans le cadre du PEF 2020, 6 dossiers sur les 16 restaient en attente de compléments d'information. La commission s'est réunie, mardi 16 juin, afin d'étudier les justificatifs fournis.</p> <p>Les réserves ont été levées pour les comités 29 et 37 ainsi que pour les clubs d'Avignon et de Trégor.</p> <p>Le club de Margny Venette s'est désisté pour cette campagne. Quant au club de Granville, faute de retour, l'avis de la commission est défavorable.</p>	<p>4.2.1_Synthese_2_PEF_20_Vote_BF_200411.pdf</p>															
<p><b>4.3 Secteur Administratif</b></p>	<p style="text-align: right;"><i>Jean-Michel Richard</i></p> <p><b>4.3.1 Point d'étape campagne ANS 2020</b></p> <p>Communication des chiffres de la campagne 2020 par le Secrétaire général</p> <p>349 dossiers ont été déposés pour 918 actions.</p> <p>Cadre ANS :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Subvention allouée à la FFBaD : 1 049 490€</li> <li>- Enveloppe TUM : 79.330€</li> <li>- Enveloppe complémentaire club : 61.060€</li> <li>- Objectif fédéral pour les clubs : 41%</li> </ul> <table border="1" data-bbox="325 1223 1243 1384"> <thead> <tr> <th>Subventions</th> <th>Demandées</th> <th>Proposées à l'ANS</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Ligues</td> <td>479.265€</td> <td>318.239€</td> </tr> <tr> <td>Comités</td> <td>584.029€</td> <td>303.280€</td> </tr> <tr> <td>Clubs</td> <td>1 311 878€</td> <td>427.971€</td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>2 375 172€</td> <td>1 049 490€</td> </tr> </tbody> </table> <p><b>4.3.2 Plan de reprise d'activité au siège fédéral</b></p> <p>Elaboration d'un guide de reprise d'activité au siège fédéral s'appuyant sur le protocole de déconfinement national pour les entreprises pour assurer la santé et la sécurité des salariés (ministère du Travail) et après consultation du CSE.</p> <p><b>4.4 Point d'information sur les cellules administrative, sportive, finances</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Cellule sportive</b></li> </ul> <p>Information quant à la composition des ICN et explication de certains mouvements de composition de poules devant être faits.</p> <p>A date, gel des compétitions jusqu'à fin juillet, sachant que tout dépendra de la date de reprise du double.</p> <p>En attente de la confirmation par les pouvoirs publics de la possibilité de reprendre la compétition.</p> <p>La réactivité est de mise sur le sujet.</p> <p><b>Fin de la séance à 12h</b></p>	Subventions	Demandées	Proposées à l'ANS	Ligues	479.265€	318.239€	Comités	584.029€	303.280€	Clubs	1 311 878€	427.971€	Total	2 375 172€	1 049 490€	<p>4.3.2_Guide_reprise_activite_siège_fédéral.pdf</p>
Subventions	Demandées	Proposées à l'ANS															
Ligues	479.265€	318.239€															
Comités	584.029€	303.280€															
Clubs	1 311 878€	427.971€															
Total	2 375 172€	1 049 490€															